OEA/Ser.W

CIDI/INF.373/20

16 juillet 2020

Original: anglais

# Deuxième semestre du

# Conseil interaméricain pour le développement intégré (CIDI)

# Juillet- décembre 2020

**THÈME: VERS UNE COOPÉRATION VISANT À RENFORCER LA RÉSILIENCE DANS LE CONTINENT AMÉRICAIN**

**Note conceptuelle**

# Deuxième semestre du

# Conseil interaméricain pour le développement intégré (CIDI)

# Juillet- décembre 2020

**THÈME: VERS UNE COOPÉRATION VISANT À RENFORCER LA RÉSILIENCE DANS LE CONTINENT AMÉRICAIN**

**Note conceptuelle**

**INTRODUCTION**

Ces dernières années, de nombreux États membres ont été frappés par quelques-unes des pires catastrophes de leur histoire. Les défis que posent de telles catastrophes ont encore été exacerbés par la pandémie de COVID-19 qui a causé d’accablantes régressions socio-économiques dans la région. Compte tenu de cette situation, des États membres de l’OEA ont décidé que l’Assemblée générale de l’OEA constituait un moment opportun pour attirer l’attention de la région sur la nécessité de mettre en place des systèmes économiques, sociaux et environnementaux résilients. Il est impératif que la communauté de l’OEA envisage de trouver des solutions communes afin de contrer l’impact des différents chocs internes et externes.

Afin de préparer les discussions sur la résilience qui se dérouleront dans le cadre de l’Assemblée générale, le CIDI propose de se concentrer, au cours du prochain semestre, sur l’obtention d’une meilleure compréhension du renforcement de la résilience et concrètement de jeter les bases pour la mise en place d’une coopération et de partenariats visant à renforcer la résilience dans les États membres.

Dans le but de mieux appréhender le thème du renforcement de la résilience, il est important de comprendre son contexte.

Le programme mondial en matière de résilience a son origine dans le programme visant à réduire la vulnérabilité, lequel a été lancé par la mise en circulation en 1985 d’une publication intitulée ***Small States in the Global Society : Report of a Commonwealth Consultative Group (CCG) on the Special Needs of Small States*** (Les États de petite taille dans la société mondialisée : Rapport d’un Groupe consultatif du Commonwealth sur les besoins particuliers des États de petite taille). Depuis lors, les notions relatives à la vulnérabilité ont acquis une pertinence universelle vu que les pays, petits et grands, ont subi l’impact négatif de chocs internes et externes, y compris des catastrophes, des crises financières mondiales ainsi que les chocs liés aux cours de l’énergie et des produits de base.

D’une manière générale, il existe trois types de vulnérabilité : la *vulnérabilité économique,* c’est-à-dire les risques qu’affrontent les économies à cause des chocs exogènes que subissent leurs systèmes de production, de distribution (y compris et spécialement leurs marchés) ainsi que leurs systèmes de consommation, la *vulnérabilité environnementale* qui se rapporte principalement au risque de dégâts infligés aux écosystèmes naturels du pays (par exemple les récifs coralliens, les zones humides, l’eau douce, les zones côtières et les ressources marines, les forêts et les sols) et la *vulnérabilité sociale* qui reflète le degré auquel les sociétés ou les groupes socio-économiques sont touchés de manière négative par les perturbations et les dangers, que ceux-ci soient causés par des forces extérieures ou par des facteurs intrinsèques – internes et externes – qui ont une incidence négative sur la cohésion sociale d’un pays (PNUD, 2002).

Mêmesila littérature établit une distinction entre ces trois types de vulnérabilité, en réalité, leurs caractéristiques interdépendantes signifient qu’une vulnérabilité dans un domaine peut affecter tous les autres. Un grand nombre de modalités de développement économique dégradent les ressources environnementales sur lesquelles elles devraient se baser. La dégradation de l’environnement peut être source d’un conflit social, lequel, à son tour, peut avoir une incidence sur la croissance économique et le développement durable. La pauvreté est une cause et une conséquence majeures des problèmes environnementaux mondiaux (CMED, 1987)[[1]](#footnote-1).

Les catastrophes sont généralement considérées comme étant à l’origine des menaces les plus graves à la résilience économique, sociale et environnementale en Amérique latine et dans les Caraïbes (ALC) – la deuxième région du monde la plus exposée aux catastrophes. Le Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires estime qu’au cours de la dernière décennie (2000-2019), en Amérique latine, 152 millions de personnes ont été victimes de 1.205 catastrophes, dont 548 inondations, 330 tempêtes, 75 tremblements de terre, 74 sécheresses, 66 glissements de terrain, 24 incendies de forêt, 50 épisodes de températures extrêmes et 38 épisodes volcaniques[[2]](#footnote-2). Les impacts des catastrophes citées ci-dessus ont été intenses et d’une portée considérable. Ils incluent des interruptions de l’activité économique, des fermetures d’écoles, des pertes d’emplois, la diminution des échanges avec l’étranger et du revenu national pour le gouvernement, des impacts psychologiques et des déplacements à l’intérieur du pays à cause des dégâts occasionnés aux logements et aux infrastructures sociales et économiques.

Aujourd’hui, les gouvernements s’emploient à faire face aux vulnérabilités existantes et à celles révélées ou exacerbées par la pandémie de COVID-19. Il existe le consensus que les gouvernements et leurs partenaires pour le développement ont là l’occasion de passer de la vulnérabilité à la résilience en remettant à plat la manière dont est planifié le développement de la région afin de rechercher un avenir plus durable et plus équitable.

1. **PASSER DE LA VULNÉRABILITÉ À LA RÉSILIENCE**

L’Alliance de la résilience définit la résilience, appliquée à des systèmes intégrés d’êtres humains, d’économies et d’environnement, comme étant :

1. La quantité de perturbations qu’un système peut absorber et rester dans le même état ou le même domaine ou conserver la même attraction.
2. Le degré d’auto-organisation dont le système est capable (par opposition au manque d’organisation ou à l’organisation imposée par des facteurs extérieurs).
3. Le degré auquel le système peut renforcer et améliorer sa capacité à apprendre et à s’adapter (Carpenter, 2001).

**Résilience économique**

La résilience économique se réfère au degré auquel une économie est capable de résister aux effets négatifs de chocs externes ou de rebondir. La capacité d’une économie à absorber les chocs extérieurs est liée à la souplesse de cette économie, telle que celle qui lui donne une position fiscale assez solide pour faire face à des dépenses ou des baisses d’impôts discrétionnaires afin de contrer les effets des chocs négatifs.

Quand on veut renforcer la résilience économique, il s’avère essentiel de déterminer si un pays ou une région a des déficiences en matière d’« atout » spécifique, telles que, par exemple, l’inadéquation des compétences de sa main-d’œuvre, la qualité médiocre de l’éducation, la faible productivité des petites entreprises et les obstacles qui s’opposent à leur aptitude à avoir accès au renforcement des capacités et aux ressources financières, le manque de bons services d’infrastructure, un faible taux en matière d’innovation et la dépendance de quelques produits d’exportation et de quelques marchés, entre autres.

Les stratégies de compétences axées sur l’emploi, par exemple, peuvent contribuer à la mise en place d’une main-d’œuvre résiliente, mieux préparée à faire la transition vers les nouveaux emplois créés par l’économie numérique. Le développement de clusters ou d’industries s’appuyant sur les atouts exceptionnels ou les forces concurrentielles d’un pays ou d’une région peut aider un pays à favoriser l’innovation pour le développement économique local et à réduire sa dépendance de quelques produits et des programmes de renforcement des capacités, des services coordonnés de soutien aux entreprises et des cadres de politiques peuvent contribuer efficacement au développement des micros, petites et moyennes entreprises.

Un système ou des outils « d’alerte rapide »peuvent fournir des évaluations régulières de la préparation de l’économie d’un pays en cas de chocs extérieurs. Une planification de la relance élaborée avant la perturbation aide à définir les rôles, les responsabilités et les actions des principales parties prenantes aux niveaux local et national. En outre, l’établissement d’une procédure pour la communication et le suivi régulier du monde des affaires et des besoins des autres parties prenantes pendant et après la perturbation contribuera à une récupération plus rapide de ce pays. Un programme de continuité des activités commerciales et de préparation aux catastrophes, par exemple, aidera les petites entreprises et les autres acteurs du secteur privé à reprendre leurs activités après le choc extérieur. Des programmes sur mesure peuvent contribuer à la reconversion et au recyclage de la main-d’œuvre du pays après la perturbation.

Par ailleurs, l’utilisation de la métrologie – la science de la mesure – l’établissement des normes et le respect de celles-ci seront mis en exergue dans le dialogue, compte tenu du rôle central qu’ils jouent dans le soutien à la résilience économique, notamment dans un contexte où la coopération internationale est primordiale. En utilisant des mesures et des normes comparables, la métrologie encourage l’innovation, les technologies émergentes, la coopération scientifique, la production industrielle et le commerce international et, en garantissant la qualité, la sécurité et l’efficacité des matériaux et des composantes des produits, elle a un impact direct sur la qualité de vie de la population et la préservation de l’environnement.

Le Secrétariat général de l’OEA apporte déjà une aide aux États membres en favorisant la coopération horizontale pour l’adaptation des politiques et de programmes visant à renforcer la résilience qui ont été couronnés de succès. Les expériences de l’Americas Competitiveness Exchange (ACE), du Réseau interaméricain pour l’administration du travail (RIAL) et du programme du Centre caribéen de développement des petites entreprises en sont la preuve.

**Résilience environnementale**

Même si la résilience environnementale englobe plusieurs dimensions, les questions les plus urgentes pour la région sont celles liées à l’énergie et aux catastrophes naturelles ainsi que la capacité des citoyens à se préparer aux différents types de catastrophes, à réagir à ceux-ci et à se relever.

*Résilience énergétique*

Dans une perspective de renforcement de la compétitivité et de préservation du commerce international, les arguments pour passer à des infrastructures énergétiques résilientes sont persuasifs. Le défi, toutefois, consiste à s’assurer que cette transition s’effectue de telle manière qu’elle ne porte pas atteinte à la sécurité énergétique. Bien que les sources d’énergie renouvelable soient susceptibles d’apporter de la redondance aux réseaux énergétiques et aux systèmes décentralisés, de nouveaux défis se posent au renforcement de la résilience des sources d’énergie, des lignes de transport et des systèmes de stockage de l’énergie. La sécurité énergétique s’avère vitale au bon fonctionnement des sociétés et des économies modernes. Les technologies numériques, les communications, les transports, les infrastructures (y compris les infrastructures sanitaires) et les activités industrielles dépendent tous d’un approvisionnement fiable et efficient en électricité. Au fur et à mesure que les systèmes énergétiques deviennent intelligents et de plus en plus interconnectés et que plusieurs pays s’orientent vers des sources d’électricité moins émettrices de carbone, la sécurité de ces systèmes devient cruciale. C’est pourquoi les systèmes énergétiques doivent être modernes et renouvelables et être capables de résister à des chocs internes et externes d’une grande ampleur. Le Partenariat des Amériques pour l’énergie et le climat (ECPA) a fourni une assistance aux États membres afin de mettre en place des infrastructures énergétiques résilientes.

*Résilience aux catastrophes*

Le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophes (2015-2030)[[3]](#footnote-3) reconnaît que les pratiques de réduction des risques de catastrophes doivent être **multirisques, multisectorielles, exhaustives et accessibles.** Ces pratiques s’avèrent nécessaires afin d’être efficaces et efficients et doivent englober toutes les parties prenantes pertinentes – y compris les entreprises, les associations professionnelles et les institutions financières du secteur privé – afin de relever les défis existants et d’être préparés pour les nouveaux défis en ciblant plus particulièrement le suivi, l’évaluation et la compréhension des risques de catastrophe et en mutualisant ces informations et la manière dont elles ont été élaborées. Il est également important de renforcer la gestion et la coordination des risques de catastrophes entre les institutions et les secteurs concernés et d’incorporer la gestion des risques de catastrophes, notamment la continuité des activités, dans des modèles et des pratiques entrepreneuriales au moyen d’investissements reposant sur des informations fiables au sujet des risques de catastrophes, spécialement dans les micros, petites et moyennes entreprises. La bonne gouvernance est liée à la sauvegarde de l’état de droit et des droits de propriété, ainsi qu’à la prestation de services publics efficaces par l’intermédiaire d’une autorité utilisant des mécanismes, des processus et des institutions pour gérer les affaires du pays.[[4]](#footnote-4) Sans une bonne gouvernance, il sera plus probable que les chocs négatifs entraînent le chaos et des troubles économiques et sociaux, ce qui, de ce fait, exacerbera les effets de la vulnérabilité économique. À l’inverse, la bonne gouvernance peut renforcer la résilience de l’économie étant donné que les chocs extérieurs seront mieux absorbés et mieux contrés dans un climat de lois prévisibles et de politiques fiables.

Les faits ont montré que, en matière de résilience, les évaluations et les stratégies à grande échelle et ayant une approche descendante sont désormais aussi efficaces que les approches participatives, basées sur les communautés et ascendantes. C’est pourquoi, l’OEA préconise l’adoption d’une approche de la résilience englobant toute la communauté, qui fasse intervenir, entre autres, les gouvernements nationaux et territoriaux, le secteur privé, les milieux universitaires et les organisations communautaires.

La résilience aux catastrophes est un impératif pour les États membres de l’OEA. Par exemple, étant donné le caractère compétitif du secteur touristique dont tous les pays dépendent, il y a souvent un écart entre la vitesse de reconstruction des biens immobiliers endommagés et des infrastructures sociales et économiques et la vitesse de relance après la catastrophe du secteur industriel car les entreprises ont tendance à aller s’établir ailleurs. La récupération du marché des actions exige souvent que les biens immobiliers et les destinations sinistrées qui sont déjà à court d’argent investissent dans de coûteuses campagnes de marketing sur les marchés émetteurs. Invariablement, les biens immobiliers et les destinations qui n’ont pas été touchées par le passage d’un ouragan sont indirectement affectés par la perception, sur les marchés émetteurs, que la région toute entière n’est pas sûre.

Enfin, les chocs sociaux, politiques, environnementaux ou économiques associés aux catastrophes, que celles-ci soient à développement lent ou rapide, affectent négativement le bien-être des populations, notamment leur santé et leurs modes de vie et, d’une manière plus générale, leur capacité à réagir et à s’adapter.

Les technologies de l’information et de la communication qui se développent rapidement peuvent mettre les gouvernements et les citoyens en mesure de devenir plus résilients et de participer plus efficacement aux prises de décisions aux niveaux des ménages et des communautés ainsi qu’aux niveaux national et territorial moyennant l’accès à des informations très complètes en temps réel pour la gestion des risques (et elles améliorent également la diffusion de données dans les régions où celles-ci sont rares)[[5]](#footnote-5).

Mais, comme la pandémie l’a montré, malgré la disponibilité croissante d’outils destinés à informer les décideurs « la surprise semble être la nouvelle normalité ». Dans sa dernière publication phare, le GAR19[[6]](#footnote-6), le Bureau des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophes a été prémonitoire : Ironiquement, en cette ère des données, de l’information et de la connectivité, même si nous sommes capables de quantifier davantage ce qui auparavant était incertain, il est visible qu’il y a bien plus de choses que nous ne savons pas. De nouveaux risques et de nouvelles corrélations surgissent d’une manière que nous n’avions pas anticipée. Des menaces qui, par le passé, étaient considérées comme inconcevables, ne le sont plus.

Dans ce contexte, les stratégies et les plans doivent pouvoir inclure des ajustements en temps réel qui anticipent et répondent aux changements lorsqu’on recherche avec adaptabilité et souplesse l’activité économique et le développement durable. Ceci signifie disposer de cadres de planification capables de s’adapter et d’anticiper qui s’efforcent d’identifier les facteurs de risques au sein des systèmes afin de prévenir les risques et d’en atténuer les effets et permettent aux exécutants de réagir rapidement.

**Résilience sociale**

Le développement social de même que la cohésion sociale sont considérés comme des éléments fondamentaux de la résilience économique et environnementale. Ils indiquent le degré auquel : (i) les relations au sein des sociétés sont établies correctement et peuvent permettre des économies et des sociétés résilientes sans troubles sociaux; et (ii) un dialogue social effectif est engagé au sein d’une économie qui, à son tour, permettra d’adopter des approches de collaboration pour les mesures visant à renforcer la résilience.

*Résilience**de l’éducation*

Au cœur de la pandémie de COVID-19, dans le monde entier, les systèmes d’éducation et d’enseignement ont subi des interruptions sans précédents et 1,5 milliard d’étudiants et 80 millions d’enseignants ont abandonné les salles de classe et les campus universitaires et sont passés brusquement à des modalités virtuelles, ce qui a aggravé les inégalités en matière d’accès à l’éducation et mis en évidence les lignes de clivage d’un système déjà en détresse. En Amérique latine et dans les Caraïbes, à de rares exceptions, les pays ne disposent pas d’un système exhaustif d’apprentissage par la voie virtuelle et les niveaux de connectivité restent faibles, en particulier dans les zones éloignées et les ménages défavorisés. Des études récentes estiment qu’à peine 25% des étudiants de 15 ans qui fréquentent les écoles défavorisées ont la possibilité d’accéder à une plateforme d’appui efficace à l’enseignement en ligne, en comparaison avec 50% des étudiants qui fréquentent des écoles favorisées.

Mais il y a un côté positif à cela. On entrevoit des possibilités prometteuses grâce aux solutions novatrices qu’offrent l’apprentissage numérique et l’éducation ouverte. En plus de répondre à l’urgence sanitaire, les technologies numériques pour l’apprentissage permettent aux enseignants, aux gouvernements et aux établissements d’enseignement de trouver de nouvelles réponses à ce que, comment, où et quand les étudiants apprennent le mieux, ce qui peut transformer efficacement les systèmes éducatifs.

Mais, comme toutes les écoles ne sont pas préparées ou équipées de la même manière, si l’on laisse simplement ces forces jouer librement cela ne va pas déboucher sur des résultats positifs et, bien au contraire, cela pourrait accroître encore davantage les écarts existants en matière d’éducation. Pour réduire les inégalités, il faut que tous les étudiants aient accès à des infrastructures numériques, à des installations, à du matériel et à des contenus. En outre, un soutien ciblé s’avère nécessaire pour les étudiants les moins favorisés et leurs familles afin qu’ils bénéficient de la technologie en acquérant des compétences fondamentales, cognitives et numériques.[[7]](#footnote-7)

Le moment est venu d’envisager un nouvel avenir meilleur pour les systèmes éducatifs de la région. Des systèmes qui soient résilients et s’adaptent aux changements rapides. Des systèmes qui tirent parti des nouvelles connaissances sur l’apprentissage efficace et offrent à tous l’accès à une éducation sûre, de haute qualité et à un prix abordable qui dotera les étudiants des compétences leur permettant de réussir dans l’économie du futur et d’être des citoyens bien informés et engagés.

*Sécurité alimentaire et nutritionnelle*

La sécurité alimentaire se réfère à « la situation qui existe lorsque tous les êtres humains ont, à tout moment, un accès physique et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins énergétiques et leurs préférences alimentaires pour mener une vie saine et active » (FAO, 2006). La COVID-19 est susceptible d’affecter négativement la sécurité alimentaire dans toutes ses dimensions : la disponibilité des aliments, l’accès à ceux-ci, leur stabilité et leur utilisation.

Des études récentes confirment que les stratégies visant à endiguer la COVID-19 en Amérique latine et dans les Caraïbes ont eu des conséquences directes et indirectes sur la sécurité alimentaire. Ainsi, une réduction des revenus nets a eu des répercussions sur la demande et la consommation d’aliments des populations à faibles revenus. On estime qu’entre avril et mai 2020, près de 40% des ménages les plus pauvres de la région ont souffert de la faim et que près de 50% ont changé leur consommation au profit de régimes moins bons pour la santé (Université Cornell et BID, 2020)[[8]](#footnote-8).

Ceci se produit à un moment où plusieurs États membres de l’OEA, en particulier ceux de l’Amérique du Sud et de l’Amérique centrale ainsi que ceux des Caraïbes, affrontent des crises chroniques graves ou aigües d’insécurité alimentaire et nutritionnelle. Dans certains pays, ces crises sont de nature essentiellement chroniques et ont leur origine dans des facteurs tels que : le manque d’accès au financement, à la technologie, aux conseils et à la formation, les investissements limités en faveur de l’exploitation, des infrastructures vieillissantes ou détériorées, comme les systèmes d’irrigation et les installations de stockage, la vulnérabilité aux chocs liés aux cours des produits de base et aux taux de change, un taux élevé de pauvreté des ménages, une faible création de valeur ajoutée dans le secteur de la production d’aliments et une forte vulnérabilité aux épisodes météorologiques extrêmes et au changement climatique.

**2. Vers une coopération visant à renforcer la résilience dans la région : le Conseil interaméricain pour le développement intégré (CIDI)**

**Le but :**

Le but des réunions du CIDI est d’engager un dialogue tourné vers l’avenir afin d’orienter une coopération axée sur l’action en vue de renforcer la résilience dans les Amériques.

**Les objectifs :**

Donner aux États membres de l’OEA l’occasion de :

1. Engager des discussions constructives au sujet de leurs vulnérabilités économiques, sociales et environnementales communes;
2. Identifier des actions concrètes susceptibles de commencer ou de continuer, aux niveaux national et régional, à renforcer leur résilience compte tenu de leurs vulnérabilités; et
3. Se mettre d’accord sur des actions de coopération multilatérale et de partenariats pour renforcer la résilience afin d’éviter ou d’atténuer l’impact des chocs internes et externes dans les États membres.

**Structure du deuxième semestre du CIDI**

Le deuxième semestre du CIDI prendra la forme d’une série de discussions (une par mois conformément au calendrier qui est proposé ci-dessous) entre les délégations des États membres et les porte-parole de haut niveau d’institutions régionales et internationales ayant obtenu des résultats probants dans l’amélioration de la résilience. Les thèmes spécifiques qui seront abordés contribueront à mettre en lumière les possibilités de participation et d’investissement des secteurs public et privé en vue de renforcer la résilience économique, sociale et environnementale avec des partenariats et une coopération novateurs en matière de financement de la résilience, celle-ci étant un thème intersectoriel.

***Résilience sociale***

**Sous-thème : Doter l’éducation de nouveaux outils dans un environnement post-COVID**

*Date provisoire : 28 juillet*

Cette séance examinera quelques-uns des questions/points suivants :

* Quel impact la pandémie a-t-elle sur l’éducation dans la région? À quoi ressemblent les écoles dans un contexte post-COVID?
* Quels types de politiques et de plans peuvent annuler ou minimiser les effets de la crise sur l’apprentissage des étudiants, en particulier de ceux appartenant aux populations les plus vulnérables?
* Quelles mesures peut-on prendre pour réduire la brèche numérique et technologique afin de garantir l’insertion (politiques publiques, participation du secteur privé, réforme administrative, etc.)?
* Quelles sont les approches visant à intégrer les technologies éducatives et à préparer les étudiants et les enseignants dans un tel contexte qui sont les plus performantes?
* Quel est le côté positif de cette situation (l’incitation à étendre l’accès à l’internet et à moderniser les systèmes éducatifs, etc.)?

**Sous-thème : Faire face à l’insécurité alimentaire et nutritionnelle dans les Amériques**

*Date provisoire : 25 août*

Cette séance examinera quelques-uns des questions/points suivants :

* Qu’est-ce que la pandémie a montré concernant la gravité de la crise d’insécurité alimentaire et nutritionnelle dans les Amériques?
* Quelles mesures les gouvernements peuvent-ils prendre pour sauvegarder la sécurité alimentaire, en particulier en faveur des ménages les plus pauvres?
* Quelles sont les pratiques optimales, en termes de politiques et de stratégies, actuellement mises en œuvre pour relever les défis en matière de sécurité alimentaire?

***Résilience économique***

**Sous-thème : l’innovation et la technologie pour la résilience économique**

*Date provisoire : le 17 novembre*

Cette séance examinera quelques-uns des questions/points suivants :

* Quelles sont les mesures que l’on peut prendre afin de diversifier la base économique des États membres (économies bleue, verte, orange)?
* Comment peut-on aider les entreprises à appréhender leurs vulnérabilités en période de perturbations – ce qui inclut les chaînes d’approvisionnement – et à prendre les mesures nécessaires afin de relancer leurs activités après coup?
* Quelles approches novatrices peuvent être adoptées pour intensifier le perfectionnement de la main-d’œuvre, les investissements en technologie, le soutien aux entrepreneurs locaux et le développement des biens économiques traditionnels?
* Quelles technologies transformationnelles de premier plan s’avèrent nécessaires pour aider à mettre en œuvre un programme de renforcement de la résilience?
* Quelles politiques, stratégies et compétences axées sur l’emploi peuvent contribuer à mettre en place une main-d’œuvre résiliente, laquelle sera davantage en mesure de changer d’emploi ou de secteur industriel lorsque son métier de base est menacé par des chocs internes et externes?
* Quel rôle peut jouer l’OEA dans le renforcement et l’amélioration des structures de métrologie dans les Amériques?
* Quel rôle peut jouer l’OEA pour tirer profit des atouts uniques et des forces concurrentielles de la région et aider les entreprises à relancer l’économie après la perturbation?

***Résilience environnementale***

**Sous-thème : mieux reconstruire : la clé vers une remise en état résiliente**

*Date provisoire : le 29 septembre*

Cette séance examinera quelques-uns des questions/points suivants :

* Quelles politiques de réglementation s’avèrent cruciales pour la résilience économique, sociale et environnementale?
* De quelle manière la science et la technologie peuvent-elles aider à prendre des décisions concernant la résilience environnementale?
* Quelles informations, données et/ou obstacles doivent être examinés en premier lieu afin d’accroître la résilience de la région aux catastrophes?
* Comment s’assurer que les politiques de croissance économique ne portent pas atteinte à la qualité de l’environnement?
* Quelles stratégies peuvent adopter les États membres afin de promouvoir des infrastructures énergétiques résilientes et stimuler les investissements dans les infrastructures vertes?
* Comment mesurer et renforcer la résilience contre les catastrophes dans les communautés et les ménages alors que l’on affronte des niveaux croissants d’incertitude?
* Comment peut-on habiliter les citoyens à se rendre pleinement compte des risques auxquels ils sont exposés? Les pratiques optimales en matière d’approches visant le renforcement de la résilience qui englobent toute la communauté.

***Mise à profit des partenariats et de la coopération***

**Sous-thème : partenariats et coopération avec les secteurs public et privé pour la résilience**

*Date provisoire : le 8 décembre. États observateurs*

Cette séance examinera quelques-uns des questions/points suivants :

* La coopération : échange de données d’expérience, de leçons apprises et de bonnes pratiques en matière de renforcement de la résilience dans ses trois dimensions : économique, sociale et environnementale.
* Quelles sont les possibilités disponibles en matière de financement, de coopération et de partenariats pour le renforcement de la résilience.

**Calendrier provisoire des réunions du CIDI**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Date provisoire** | **Thèmes** | **Sous-thèmes** |
| 28 juillet | Résilience sociale | Doterl’éducation de nouveaux outils dans un environnement post-COVID |
| 25 août | Résilience sociale | Faire face à l’insécurité alimentaire et nutritionnelle dans les Amériques |
| 29 septembre | Résilience environnementale | Mieux reconstruire : la clé vers une remise en état résiliente |
| 22 octobre | Séance de procédure du CIDI en préparation de l’Assemblée générale de l’OEA |  |
| 17 novembre | Résilience économique | L’innovation et la technologie pour le renforcement de la résilience |
| 8 décembre | Mise à profit des partenariats et de la coopération | Partenariats et coopération avec les secteurs public et privé pour la résilience |

**3. PERTINENCE POUR LES MANDATS DE L’OEA**

La Charte de l’OEA donne pour mission au CIDI de promouvoir la coopération entre les États membres de l’OEA en vue de leur développement intégré et, en particulier, d’aider à renforcer la résilience. La Charte ordonne également au CIDI de « promouvoir, coordonner et confier l'exécution des programmes et projets de développement aux organes subsidiaires et aux organismes pertinents, en s'inspirant des priorités fixées par les Etats membres dans des domaines tels que le développement économique et social, y compris le commerce, le tourisme, l'intégration et l'environnement ». L’OEA a une longue histoire en matière de promotion de partenariats pour le développement (*cooperación solidaria)* dans les Amériques et a fait office de catalyseur pour le développement intégré, durable, résilient et inclusif de la région.

Le Programme interaméricain de développement durable (PIDS) confie au SG/OEA la tâche de collaborer avec les États membres et de coordonner avec d’autres entités et organisations internationales afin d’aider à la concrétisation du Programme de développement durable à l’horizon 2030 et de ses objectifs. D’ailleurs, le Secrétaire général de l’OEA a émis une instruction ordonnant que ce Programme soit incorporé aux programmes et aux activités du Secrétariat général.

Compte tenu du fait que tous les États membres de l’OEA et tous les partenaires du développement continuent à être focalisés sur la concrétisation du Programme de développement durable à l’horizon 2030 – tout en s’attaquant aux défis qu’a imposés la pandémie de COVID-19 – c’est maintenant le moment opportun pour que l’OEA adopte une approche cohérente pour aborder les besoins de ses États membres en matière de résilience en utilisant pour cela ses mécanismes de coopération pour le développement.

CIDRP02912F04

1. . **Commission mondiale de l’environnement et du développement**: Notre avenir à tous, 1987. [↑](#footnote-ref-1)
2. . **Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHOA),** Natural Disasters in Latin America and the Caribbean 2000-2019 (janvier 2020) [↑](#footnote-ref-2)
3. . Adopté à la troisième Conférence mondiale des Nations Unies réunie à Sendai (Japon) le 18 mai 2015. [↑](#footnote-ref-3)
4. . **Banque mondiale**, Pratiques mondiales en matière de gouvernance. [↑](#footnote-ref-4)
5. . **Paul, J. Hannah D and Liu W,** “Citizen Science: Reducing Risks and Building Resilience to Natural Disasters” [↑](#footnote-ref-5)
6. . **Bureau** **des** **Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophes (UNDRR) (2019).** Global Assessment Report on Disaster Risk Reduction (GAR19) [↑](#footnote-ref-6)
7. . **OCDE** (juin 2020). Is COVID-19 widening educational gaps in Latin America? Three lessons for urgent policy actions. [↑](#footnote-ref-7)
8. . **Banque interaméricaine de développement (BID)** (juin 2020). Ensuring food security in LAC : Challenges and interventions in the context of COVID-19. [↑](#footnote-ref-8)